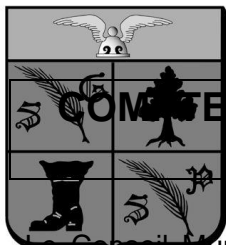


# Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez  
60300 AUMONT en HALATTE  
Tel : 03.44.53.63.89  
Fax : 03.44.27.81.65

Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JANVIER 2024

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 25 janvier 2024 s'est réuni le 29 janvier 2024 à 19h30 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, le Maire.

**PRÉSENTS** : Mesdames JAUNET, DEL RIO, CARTON, CORMARY  
Messieurs BLANC, MORIN

**ABSENTS EXCUSÉS** : Madame DIVAY pouvoir à Madame CARTON, Monsieur GUERDA pouvoir à Monsieur MORIN, Monsieur MARVILLE pouvoir à Madame JAUNET, Monsieur GROSPIRON, Madame BOUTOILLE

### 1/DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

A l'unanimité, Madame JAUNET est élue secrétaire de séance.

### 2/APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2023

Le compte rendu est approuvé avec une abstention et 7 voix pour.

### 3/ADHÉSION A LA CONVENTION CADRE UNIQUE RELATIVE AUX MISSIONS ET SERVICES FACULTATIFS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE

Madame le Maire indique qu'il s'agit d'une convention gratuite qui nous permet d'utiliser le Centre de Gestion quand cela est nécessaire. Elle rappelle qu'aujourd'hui la secrétaire de Mairie a un statut de contractuel porté par le centre de gestion. Les services seront facturés en fonction des besoins éventuels.

A l'unanimité la convention est approuvée et Madame le maire est autorisée à la signer.

### 4/SORTIE D'ACTIFS DE L'INVENTAIRE DU BUDGET VILLE

Madame le Maire indique que la commune a reçu un état des actifs du budget ville, il s'avère que de nombreux éléments sont toujours dans l'inventaire alors que nous ne les possédons plus. Il s'agit très souvent de matériel obsolète ou en panne qui a été remplacé. Madame le Maire propose donc retirer les éléments ci-dessous de l'actif :

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUT
2006/2128.12	PARE BALLON	4 192.58 €
2007/2128.18	REJET TERRAIN BOULE	45 464.56 €

2008/2128.6	PANNEAU AIRE DE JEU	251.16 €
90000882269811	VINCENT PAYSAGE	6 537.99 €
2013/2135.4	STORE SALLE LAVOIR	1 018.19 €
2013/2152.3	RADAR PEDAGOGIQUE	3 174.73 €
2013/2152.2	INSTAL RADAR	321.28 €
90001496289011	VINCENT PAYSAGE	277.49 €
90001496289111	VINCENT PAYSAGE	2 761.37 €
2001/21578.3	DEBROUSSAILLEUSE	728.71 €
2002/21578.7	DEBROUSSAILLEUSE	619.00 €
2005/21578.5	TONDEUSE HONDA	1 679.20 €
2004/2158.2	ILLUMINATIONS NOEL	1 933.36 €
2006/2158.4	ILLUMINATIONS NOEL	891.02 €
2006/2158.5	MIROIR	1 180.45 €
2008/2158.7	ILLUMINATIONS NOEL	1 170.88 €
2014/2158.1	PULVERISATEUR	1 363.99 €
2014/2158.3	TOURNIQUET	1 318.08 €
2017/2158.3	PANNEAU HIBOU	341.40 €
2000/2312.1	AMENAGEMENT PLATE BANDE	911.65 €
88/212.1	PLANTATION	56.86 €
2007/2181.2	STORE SALLE LAVOIR	995.07 €
2000/2183.1	ORDINATEUR	2 983.02 €
2002/2183.1	COPIEUR	5 725.13 €
2005/2183.1	ORDINATEUR	1 380.64 €
2006/2183.2	FAX	179.90 €
2006/2183.3	MATERIEL INFORMATIQUE	34.88 €
90002030573111	ORDINATEUR	1 303.48 €
2006/2188.13	VELO	235.80 €
TOTAL		89 031.87 €

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à sortir ces éléments de l'actif.

#### **5/MODIFICATION DES TARIFS DE LA SALLE DU LAVOIR ET DU RÈGLEMENT**

Madame le Maire indique que la salle du lavoir a été refaite. Elle propose d'en augmenter le tarif à 400€ pour les Aumontois et 800€ pour les extérieurs. De plus elle souhaite augmenter le montant de la caution à 1000€.

Elle propose aussi d'indiquer sur le règlement qu'aucun trous, traces ne doivent être fait sur les murs si pose de décorations. Et de refacturer l'intervention de la société de ménage si celui-ci n'est pas correctement fait.

A l'unanimité le conseil accepte cette proposition.

#### **6/DEMANDE DE SUBVENTION AU CDG 60 POUR LA RÉNOVATION ET MISE EN SÉCURITÉ DU CIMETIÈRE**

Madame le Maire explique que les travaux consistent à remettre en état les murs extérieurs du cimetière dont les joints s'effritent, démonter les deux petits murs de l'allée centrale qui tombent et les remonter avec les pierres de récupération, paver l'allée centrale du cimetière dont le bitume a fait son temps et engendre un risque de chute et poser un géotextile sous

les gravillons des allées. En effet depuis l'interdiction des désherbants, cela devient trop onéreux en main d'œuvre d'en assurer un entretien correct. Le devis est de 74 820 € HT.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à demander cette subvention.

#### **7/DEMANDE DE SUBVENTION AU CDG 60 POUR LA RÉFECTION, LA RÉNOVATION ET L'ISOLATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE**

Madame le Maire explique que la toiture de la mairie et de la salle du conseil côté cour est en très mauvais état et demande une réfection complète. Le coté route ne nécessite qu'un nettoyage, traitement et remplacement de quelques tuiles et de la gouttière.

Il n'y a pas d'isolation du plafond salle du conseil et la laine de verre sur le sol du grenier est plus qu'en très mauvaise état. Depuis l'installation de la vidéo protection, le grenier doit rester accessible en cas de panne donc pour cela, l'isolation devra se faire sur les pans de toit alors que pour la salle du conseil une technique soufflée est possible. Le montant total des travaux s'élève à 44 608 € HT.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à demander cette subvention.

#### **8/DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA RÉNOVATION ET MISE EN SÉCURITÉ DU CIMETIÈRE**

Madame le Maire explique que les travaux consistent à remettre en état les murs extérieurs du cimetière dont les joints s'effritent, démonter les deux petits murs de l'allée centrale qui tombent et les remonter avec les pierres de récupération, paver l'allée centrale du cimetière dont le bitume a fait son temps et engendre un risque de chute et poser un géotextile sous les gravillons des allées. En effet depuis l'interdiction des désherbants, cela devient trop onéreux en main d'œuvre d'en assurer un entretien correct. Le devis est de 74 820 € HT.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à demander cette subvention.

#### **9/DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA RÉFECTION, LA RÉNOVATION ET L'ISOLATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE**

Madame le Maire explique que la toiture de la mairie et de la salle du conseil côté cour est en très mauvais état et demande une réfection complète. Le coté route ne nécessite qu'un nettoyage, traitement et remplacement de quelques tuiles et de la gouttière.

Il n'y a pas d'isolation du plafond salle du conseil et la laine de verre sur le sol du grenier est plus qu'en très mauvaise état. Depuis l'installation de la vidéo protection, le grenier doit rester accessible en cas de panne donc pour cela, l'isolation devra se faire sur les pans de toit alors que pour la salle du conseil une technique soufflée est possible. Le montant total des travaux s'élève à 44 608 € HT.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à demander cette subvention.

#### **10/DEMANDE DE SUBVENTION A LA CCSSO POUR LA RÉNOVATION ET MISE EN SÉCURITÉ DU CIMETIÈRE**

Madame le Maire explique que les travaux consistent à remettre en état les murs extérieurs du cimetière dont les joints s'effritent, démonter les deux petits murs de l'allée centrale qui tombent et les remonter avec les pierres de récupération, paver l'allée centrale du cimetière dont le bitume a fait son temps et engendre un risque de chute et poser un géotextile sous les gravillons des allées. En effet depuis l'interdiction des désherbants, cela devient trop onéreux en main d'œuvre d'en assurer un entretien correct. Le devis est de 74 820 € HT.

Le montant de la subvention dépendra de l'obtention ou pas d'autres subventions car le reste à charge de la commune doit être de 20% minimum.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à demander cette subvention.

### **11/DEMANDE DE SUBVENTION A LA CCSSO POUR LA RÉFECTION, LA RÉNOVATION ET L'ISOLATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE**

Madame le Maire explique que la toiture de la mairie et de la salle du conseil côté cour est en très mauvais état et demande une réfection complète. Le coté route ne nécessite qu'un nettoyage, traitement et remplacement de quelques tuiles et de la gouttière.

Il n'y a pas d'isolation du plafond salle du conseil et la laine de verre sur le sol du grenier est plus qu'en très mauvaise état. Depuis l'installation de la vidéo protection, le grenier doit rester accessible en cas de panne donc pour cela, l'isolation devra se faire sur les pans de toit alors que pour la salle du conseil une technique soufflée est possible. Le montant total des travaux s'élève à 44 608 € HT.

Le montant de la subvention dépendra de l'obtention ou pas d'autres subventions car le reste à charge de la commune doit être de 20% minimum.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à demander cette subvention.

### **12/DEMANDE DE SUBVENTION A LA CCSSO POUR LA RÉNOVATION DU PIGNON DE LA SALLE COMMUNALE**

Madame le Maire souhaite rénover le pignon de la salle communal. Le devis des travaux est de 24 518.38€ HT. Le montant de la subvention la subvention demandée est de 50%.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à demander cette subvention.

Questions diverses :

Madame le Maire lève la séance à 20H40.

Le Maire,  
Christel JAUNET



C. JAUNET	F. DEL RIO	D. GROSPIRON	M. DIVAY
T. MARVILLE	S. BOUTOILLE	M. CARTON	M. CORMARY
H. MORIN	C.GUERDA	A. BLANC	